

Les ateliers "Hors les murs / musique en détention"

Financés par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes été et automne 2021

Dans le cadre du programme « transmission des savoirs et démocratisation de la culture », la DRAC participe à une politique de soutien aux structures culturelles développant un partenariat privilégié avec un établissement pénitentiaire.

Les ateliers proposés :

La structure culturelle "La machine à rêves" porteuse du projet "Hors les murs / musique en détention", met en place pour l'année 2021 des ateliers d'écriture musicale avec un artiste professionnel en milieu pénitentiaire. Ce travail est élaboré en lien avec madame Saturnin du service pénitentiaire d'insertion et de probation du Cantal.

Au cours de 2 sessions (4 après-midi de 4 heures par session) , Les détenus pourront choisir des musiques instrumentales parmi 6 compositions originales et apprendre à écrire et chanter dessus. Des enregistrements seront réalisés pour permettre aux détenus d'avoir un recul sur l'exercice et êtres diffusés à l'intérieur de l'établissement dans le cadre d'une projection privée.

Le but de l'atelier est de développer la créativité et l'expression artistique, il ne s'agit pas d'un enregistrement studio mais d'une captation de répétition.

Chaque session sera déclinée en 4 temps (16h):

Temps 1 : Rencontre, choix des musiques et début d'écriture.

Temps 2 : Suite de l'écriture, répétitions et premiers retours.

Temps 3 : Captation final des créations réalisées.

Temps 4 : Présentation et projection en interne des créations.

Publics concernés :

Les détenus de la maison d'arrêt d'Aurillac, atelier de 10 personnes maximum.

Dates et lieu d'intervention :

Les ateliers seront réalisés à la maison d'arrêt ou dans les locaux que madame Saturnin jugera adaptés.

1er session : Juillet/Aout 2021

2eme session : Octobre/Novembre 2021